

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

● (1530)

La ministre nous a déclaré que les lois du marché s'exerçaient. Elle a affirmé que nous devons nous fier sur le marché, car c'est lui qui fixe les prix. Elle a ajouté que son gouvernement croyait dans la déréglementation et dans les lois du marché. Or, certains d'entre nous voudraient savoir ce que le marché fait. Nous souhaiterions pouvoir expliquer à nos électeurs pourquoi, lorsqu'ils prennent de l'essence, ils doivent subir une augmentation de taxes de 58 p. 100. C'est là le montant qu'ils ont dû verser l'année dernière. Je répète le chiffre pour la gouverne de la députée de Gatineau (M^{me} Mailly)—58 p. 100.

Mme Mailly: Sous votre gouvernement, l'augmentation a été de 80 p. 100.

M. Gauthier: A l'heure actuelle, cela coûte aux Canadiens près de un milliard de dollars. En 1990, les Canadiens perdront ainsi près de 2.5 milliards de recettes dont profiteront les compagnies pétrolières. Comment la députée peut-elle dire aux touristes qui viennent visiter Gatineau et qu'elle veut attirer...

Mme Mailly: A Gatineau, l'essence coûte moins cher depuis que nous sommes au pouvoir.

M. Gauthier: Comment la députée peut-elle justifier cela aux yeux des habitants de sa circonscription?

Mme Mailly: En créant des emplois. Des gens qui ont travaillé à un moment donné en Alberta sont maintenant revenus chez eux pour travailler.

M. Gauthier: Parlons de création d'emplois. En Nouvelle-Écosse, par exemple, le secteur privé a effectué des travaux de prospection du pétrole et du gaz dans le cadre du Programme d'encouragements pétroliers. Les députés se rappellent-ils ce programme?

Une voix: Parfaitement!

M. Gauthier: Il a créé des emplois.

Des voix: Oh, oh!

M. Gauthier: Il en a créé dans la région de la mer de Beaufort et dans celle de l'Atlantique.

Mme Mailly: Il en a créé en Belgique.

M. Gauthier: Tous les conservateurs urbains ici présents rient. Ils devraient tous s'entretenir avec certaines personnes des provinces de l'Est pour apprendre combien de plates-formes sont en activité actuellement en Nouvelle-Écosse. Une seule était active l'an dernier. Quand le programme des encouragements pétroliers existait, il y en avait plusieurs, parfois jusqu'à une douzaine et même plus à d'autres moments.

Mme Mailly: Elles se trouvaient aux États-Unis.

M. Dick: Ils avaient les moyens de les acheter. Vous avez donné l'argent aux riches.

M. Gauthier: Votre tour viendra de prendre la parole.

M. Dick: Vous leur avez donné deux milliards de dollars.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je suppose que mon temps de parole n'est pas illimité...

M. le vice-président: Non, il ne l'est pas.

M. Gauthier: Dans ce cas-là, je voudrais me concentrer sur ce que fait le gouvernement en matière d'économie de pétrole. Je suppose que les députés conservateurs sont partisans de l'économie d'énergie et de l'isolation thermique. Qu'a fait le gouvernement dans ce domaine? Il a supprimé le programme

d'isolation thermique des maisons. Il a même imposé une taxe sur les poêles à bois qui servent à chauffer les maisons. J'espère me faire un feu de bois en fin de semaine, parce que c'est agréable et que cela économise l'énergie. Nous ne taxions pas les poêles à bois auparavant.

M. Boudria: Les conservateurs ont fait cela?

M. Gauthier: Oui.

M. Boudria: Incroyable!

M. Gauthier: Ils devraient aller parler aux agriculteurs de leur circonscription de cette admirable mesure progressiste.

Mme Mailly: Ils n'ont plus à payer l'impôt sur les gains de capital lorsqu'ils vendent leur exploitation agricole.

M. Gauthier: Que fait le gouvernement conservateur avec l'argent des impôts? Il le donne aux sociétés pétrolières.

Monsieur le Président, vous me faites signe que je ne dispose plus que de deux minutes.

Des voix: Quel dommage!

M. Dick: D'ordinaire, vous êtes plus rationnel.

M. Gauthier: J'aimerais faire consigner quelques statistiques, ce dont, j'en suis sûr, la députée de Gatineau me saura gré. Voyons un peu comment les taxes ont augmenté au cours de la période de 12 mois d'octobre 1984 à octobre 1985. Comme je l'ai dit, le gouvernement a augmenté les taxes de 58.1 p. 100. C'est incroyable. Aux États-Unis, les automobilistes profitent de la baisse des prix du pétrole. Les Américains vivent avec leur temps, et n'ont pas à subir des hausses de taxes. En fait, le niveau de leurs taxes s'est maintenu.

A Halifax, en octobre 1984, le prix de l'essence ordinaire était de 52.6c. le litre. En octobre 1985, il est de 57.7c. le litre. C'est le résultat de la politique mise en œuvre par un gouvernement qui estime devoir hausser les taxes lorsque le prix du gaz et du pétrole baisse, de peur que les consommateurs soient privilégiés par rapport aux grands amis du gouvernement. J'entends par là les grandes sociétés pétrolières. Le gouvernement s'arrange pour que le consommateur, et surtout l'agriculteur, en arrache. Je regarde mon honorable collègue le député de Mississauga-Nord (M. Horner).

M. Horner: Ma circonscription ne compte pas un seul agriculteur.

M. Gauthier: Sa circonscription ne compte pas un seul agriculteur. C'est dommage. Le député serait plus sensible à leurs besoins. Les agriculteurs doivent acheter du gaz et du pétrole. Quand ils sont obligés de payer des taxes plus élevées, ils voient leurs profits diminuer et ils ont du mal à bien gérer leur exploitation agricole. Même s'il vit en ville, le député devrait comprendre cela.

Le ministre dit qu'il faudra quelques mois pour que la baisse du prix du pétrole se fasse sentir à la pompe. C'est là une observation très intéressante. Quand le prix du pétrole augmentait, les sociétés pétrolières déclaraient: «Nous devons dès maintenant augmenter nos prix, car le cours du pétrole est à la hausse». Cependant, quand le prix baisse, le ministre dit que la baisse de prix mettra du temps à se faire sentir et que les forces du marché sont à l'œuvre. C'est là une excellente logique. Les sociétés pétrolières haussent les prix...